Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Juin 2012 Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Cathédrale d'Aix-en-Provence; le baptistère - cliché v.W.

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

suivi technique:
Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Provence-Alpes-Côte-d' Azur
Service Régional de l' Architecture et des Espaces Protégés Service Territorial de
l' Architecture et du Patrimoine des Bouches-du-Rhône,
Commune d' AIX-EN-PROVENCE,
Direction Départementale du Territoire et de la Mer, D.D.T.M. 13.

chargés d'étude:
WOOD & Associés, architectes du Patrimoine,
diplômées du Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation
des Monuments Anciens
20, rue Pomet, 83 000 Toulon
COOPARCH-RU, urbanistes
RIVIERE MORLON & Associés, société d'avocats
Paul PETEL, Paysagiste



1. INTERVENTION EN FACADE	
respecter la composition et le parcellaire mettre en valeur ou restituer les traces anciennes supprimer les éléments techniques en applique sur les façades intégrer les climatiseurs en façade analyser les enduits anciens avant restauration ou décroûtage analyser les teintes de badigeons avant restauration ou décroûtage restaurer les parements et éléments de modénature en pierre de taille restaurer ou remplacer les menuiseries restaurer ou remplacer les volets restaurer les portes anciennes restaurer les éléments de ferronnerie restituer les appuis de fenêtres traiter les descentes d'eaux pluviales	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
2. INTERVENTION SUR DEVANTURES COMMERCIALES respecter la composition et le parcellaire choisir le type de devanture adapté respecter la modénature de façade pour les devantures en applique choisir et placer les menuiseries choisir et placer les stores choisir et placer les dispositifs de fermeture choisir et placer les enseignes supprimer les éléments techniques en applique sur les façades intégrer les climatiseurs en façade	14 15 16 17 18 19 20 21 22
3. INTERVENTION EN TOITURE respecter les pentes et formes de toiture privilégier les techniques traditionnelles de mise en œuvre restaurer les rives de toiture respecter les éclairages traditionnels en toiture restaurer les verrières en toiture respecter les dispositions traditionnelles d'accès en toiture intégrer les élément techniques en toiture aménager une terrasse en toiture	23 24 25 26 27 28 29 30
4. INTERVENTION INTÉRIEURE conserver et restaurer la structure du bâti ancien conserver et restaurer la distribution intérieure conserver et restaurer les vestiges et décors conserver et restituer les caves conserver et restituer les cours respecter les dispositifs de clôture	31 32 33 34 35

5. INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC traiter les rues et places 37 traiter les surfaces 38 conserver les éléments structurants de l'espace public 39 unifier le mobilier urbain 40 **LEXIQUE**

Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Rue Aude - cliché V.W.

1. INTERVENTION EN FACADE

Intervention en façade

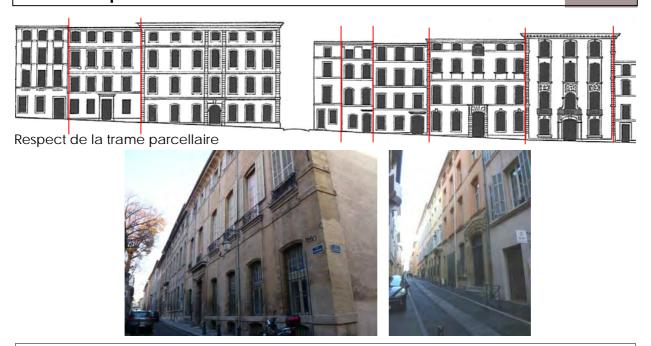
Objectif:

Restituer l'identité spécifique du centre historique d'Aix-en-Provence : protéger et valoriser le paysage urbain historique et le patrimoine architectural.

Principes:

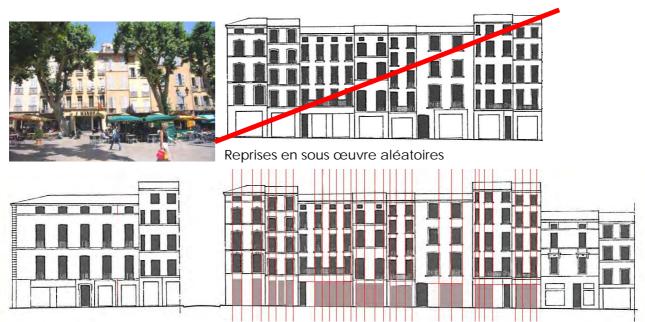
bâti.

Les transformations et réhabilitations s'effectuent dans le respect des caractéristiques architecturales et volumétriques de la campagne de construction principale. La construction doit, par ses volumes, aspects, matériaux, tons, rythmes et modénatures, être en harmonie avec l'environnement



- respecter la trame parcellaire : la composition de façade doit respecter le découpage parcellaire.
- respecter les descentes de charge : la composition existante de la façade doit être maintenue et éventuellement restituée lors des modifications de percements.

Pour les immeubles neufs, mêmes principes de continuité.



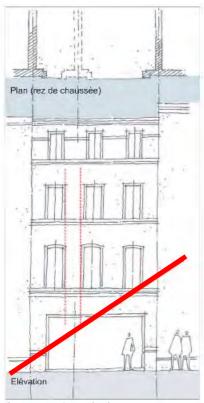
Possibilité de recomposition à l'occasion de travaux dans le respect des travées des étages supérieurs



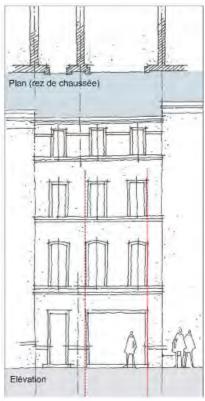
Modifications de façade proscrites :

- -percement sur deux parcelles ;
 -percement ne respectant pas les descentes de charges.

> conserver et restituer les accès d'immeubles



Suppression de la porte d'entrée de l'immeuble interdite



Restitution de la porte d'entrée de l'immeuble









Fenêtres à meneaux et à traverse bouchées à réouvrir et à restituer

Fenêtres à meneaux restituées

> restituer les éléments architecturaux d'origine







Portail obturé à réouvrir ; Baies anciennes modifiées à restituer



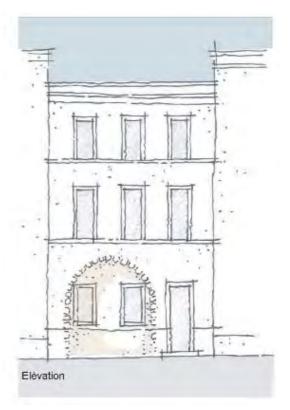




Baies modifiées en rez-de-chaussée, à mettre en valeur ou à restituer



Baie modifiée en rez-de-chaussée, baie disgracieuse en anse de panier avec encadrement en placage pierre, la baie d'origine avec linteau droit est en cohérence avec le style de l'édifice.



Fenêtres du rez-de-chaussée dans la trame des baies des étages supérieurs et en cohérence avec la façade de l'immeuble.

> modifier les baies en cohérence avec le style de l'édifice

supprimer les éléments techniques en applique sur les façades







Les évacuations d'eaux usées en façade doivent être placées à l'intérieur de l'édifice à l'occasion de travaux.

Les conduits de cheminée et de ventilation positionnés en saillie sur la façade doivent être déposés, afin de restituer la composition de façade et sa modénature.



➤ déposer les ajouts parasitaires, réseaux autres qu'EP, édicules en façades, climatisations...

Les réseaux de télécommunication apparents en façade sont également à traiter à l'occasion des ravalements de façade, afin d'améliorer leur intégration, filerie à encastrer.

Les sorties de chaudière à ventouse et climatiseurs apparents en façade sont proscrits.









Intégrer les climatiseurs en s'inspirant des dispositions de façade en place, deux possibilités dans les baies des étages :

- -climatiseur placé en imposte ;
- -climatiseur placé en allège ;

Et dissimulés derrière des persiennes fixes.

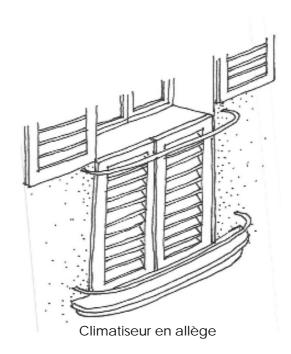
Ces dispositions peuvent être adaptées aux devantures commerciales.

Cf. 2. INTERVENTION SUR DEVANTURES COMMERCIALES

Dans certains cas, les climatiseurs peuvent être autorisés à l'intérieur des volumes de toiture et les grilles intégrées dans les édicules traditionnels d'accès au toit.

Cf. 3. INTERVENTION EN TOITURE





analyser les enduits anciens avant restauration ou décroûtage

Objectifs:

- imposer l'utilisation de matériaux de qualité, compatibles avec les structures anciennes et l'écriture architecturale des édifices
- > maintenir et restituer les techniques traditionnelles pour leur :
- témoignage historique des procédés de construction
- compatibilité avec les exigences du développement durable
- ➤utiliser les matériaux de façade de restauration : pierre de taille, moellons, enduits à la chaux et badigeons



Enduit traditionnel à la chaux et badigeon de chaux ocre jaune



Pierre desquamée derrière enduit dégradé



Pignon traité avec un enduit ancien : chaux et sable de rivière



Enduit en place à identifier et à restituer avant restauration ou décroûtage. Les enduits traditionnels à la chaux sont plus adaptés à la nature des maçonneries en moellons de pierre. Les façades pignon reçoivent le plus souvent un simple enduit à la chaux teinté par le sable.



Encadrements moulurés en légère saillie



Encadrements et cordons en appui des baies



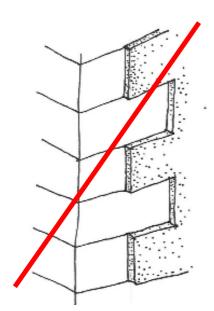
Motifs de joints creux dans l'enduit

> restituer la modénature d'enduit

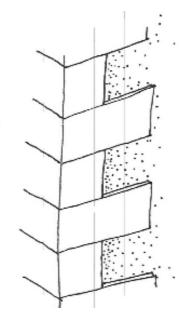
Avant restauration ou décroûtage, relever la modénature d'enduit en place, cordons, encadrements, joints creux ou joints tirés au fer...

L'ensemble de la modénature d'enduit doit être restauré ou restitué.

La saillie de l'enduit par rapport à la pierre vue est proscrite.



Enduit en saillie par rapport à la pierre vue (chaîne d'angle par ex.)



Enduit en retrait ou à fleur par rapport à la pierre vue





Traces de coloration à l'abri des intempéries : sous la corniche ; sous les moulures.







Sous un badigeon ou une peinture récente ; sur un profil mouluré ; sous la voussure d'un arc...

Avant restauration ou décroûtage, identifier les teintes anciennes de badigeons.

Les parties de façade à l'abri des intempéries conservent des traces de pigmentation.

Les enseignes peintes doivent être restaurées.









Façades restituées :

soubassement en pierre de taille avec bossage à l'angle recevant un simple lait de chaux en protection; enduit à la chaux et badigeon de chaux dans les étages; les encadrements de baies, cordons et corniches soulignés en ton sur ton par un badigeon de chaux.



Façade restituée :

soubassement à bossage marqué par une teinte plus soutenue évoquant la pierre, décor de pilastre et corniche restaurés ; enduit traditionnel à la chaux et badigeon de chaux dans les étages.

Des essais de teinte peuvent être demandés in situ avant réalisation par l'architecte des bâtiments de France Les pierres de remplacement doivent être de nature similaire à la pierre en place, même teinte, même grain, même densité, même porosité. Des échantillons peuvent être demandés avant réalisation par l'architecte des bâtiments de France



Remplacement de pierres malades en tiroir :

Pierre de nature similaire à la pierre en place : pierre calcaire dure pour les assises basses, pierre similaire à la pierre de Bibémus pour les élévations (molasse coquillière à grain fin et régulier).









Joints repris au ciment, traitement à prévoir : Purge des joints ciment et reprise au mortier de chaux de teinte et de grain similaire à la pierre en place. Les joints ne doivent pas être élargis à l'occasion de leur réfection.



Parements restaurés : joints fins au mortier de chaux, dans la teinte de la pierre en place, et patine d'uniformisation.







Epaufrures, traitement à prévoir : purge des reprises ciment, reprise au mortier de chaux (ragréage), de nature, porosité, dureté et teinte, similaire à la pierre.





Bavettes ou couvertines : protection des éléments de façade saillants, corniches, cordons, entablements, chapiteaux, frontons,... par des bavettes ou couvertines en zinc ou plomb, après restauration des épaufrures au mortier ou remplacement de pierre

Les baies et leurs menuiseries contribuent à la qualité architecturale de la ville. Le maintien des menuiseries anciennes est prioritaire à leur remplacement.



Menuiserie inadaptée à l'ouverture



Menuiserie pvc et coffre de volet roulant en tableau Interdits



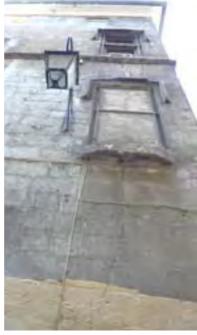
Menuiserie pvc avec petits bois collés sur le vitrage interdits

Un dessin de détail des menuiseries peut être demandé par l'architecte des bâtiments de France.

- restaurer les menuiseries anciennes en bois dans la mesure du possible. A restituer ou à remplacer par une menuiserie en bois, le PVC est proscrit
- > adapter le dessin des menuiseries au style de l'édifice
- > ajuster les dimensions des menuiseries à celles des baies



Ancienne croisée dont la traverse est manquante, baie en partie bouchée

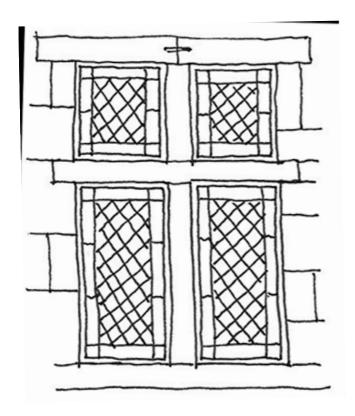


Ancienne baie à traverse bouchée



Ancienne baie à traverse bouchée

menuiseries de type vitrail modèle antérieur au milieu du XVIIe siècle





Vitrail serti au plomb sur croisée



Menuiserie à deux vantaux cintrés, petits carreaux et lambrequin en bois sculpté



Menuiserie à deux vantaux cintrés, petits carreaux et imposte ouvrant

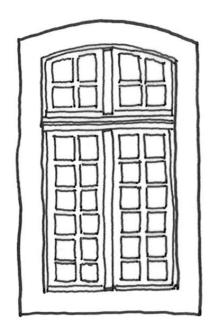


Menuiserie à deux vantaux cintrés, petits carreaux

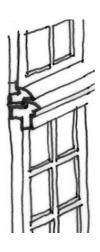
menuiseries à petits carreaux modèle fin XVIIe, XVIIIe siècle



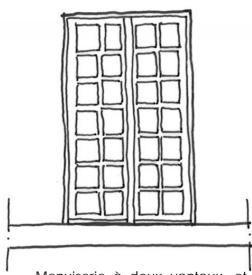
Ci-contre : volets intérieurs XVIIIe à conserver, à restaurer



Menuiserie à deux vantaux cintrés, petits carreaux et imposte ouvrant



Profil en coupe de la traverse d'imposte

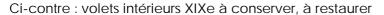


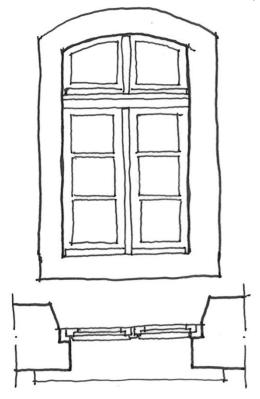
Menuiserie à deux vantaux, et petits carreaux

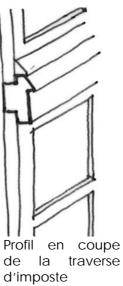


Menuiserie à deux vantaux, grands carreaux tiercés

menuiseries à grands carreaux « tiercés » modèle du XIXe siècle



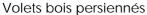






Menuiserie à deux vantaux, à grands carreaux tiercés et imposte ouvrant cintré Vue en plan : le dormant de la menuiserie est placé en feuillure intérieure







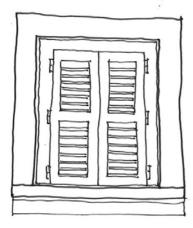
Trompe-l'oeil



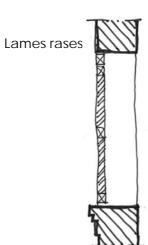
Volets bois pleins à double Volets bois pleins en lames contrariées



partie persiennés



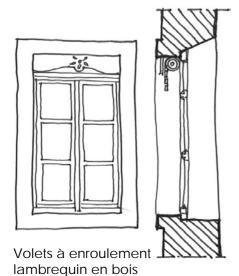
Persiennes en tableau dans

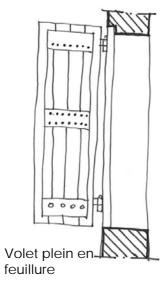


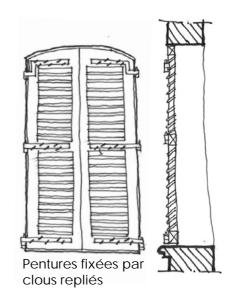
cadre bois



Protection zinc sur le chant du volet







restaurer les portes anciennes







Exemples : portes d'entrée en bois noble ou à incrustation de bois précieux, à restaurer et à traiter à la cire chaude ; les bois non destinés à rester apparents sont à peindre dans la gamme du nuancier de la ville.



















Anciennes baies de remise remaniées : restituer la baie d'origine, porte contemporaine à déposer et à remplacer







Anciennes portes de remise à restaurer : portes traditionnelles à double lames contrariées

Ci-contre: traitement contemporain par une simple grille





Ferronnerie de garde corps à restaurer, motif et section de fer à respecter, couvertine plomb ou zinc en protection d'appuis à poser



Garde-corps en ferronnerie et couvertines







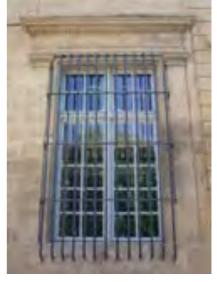




Grilles en fer forgé à restaurer, motif, assemblage et section de fer à respecter









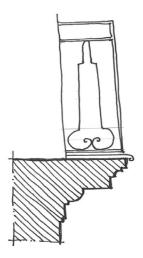




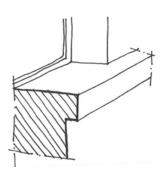
restituer les appuis de fenêtre



Appuis de porte-fenêtre sur consoles et mascaron



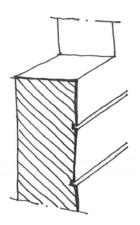
Profil d'appui de porte-fenêtre



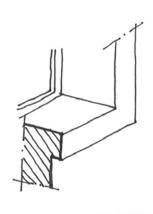
Appui constitué par le cordon d'étage



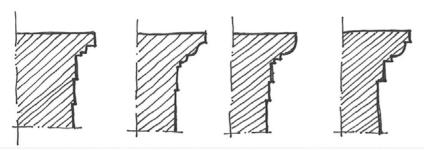
Fausse fenêtre en trompe-l'œil



Absence d'appui et soubassement à joints creux



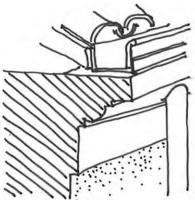
Appui constitué par l'encadrement de la fenêtre



Exemples de moulures d'appui de fenêtre



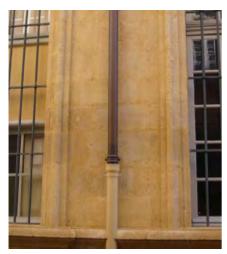
Juin 2012



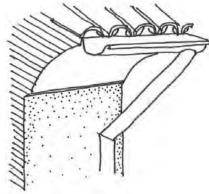
Raccordement chéneau sur corniche moulurée et descente



Raccordement entre gouttière et descente sur corniche moulurée



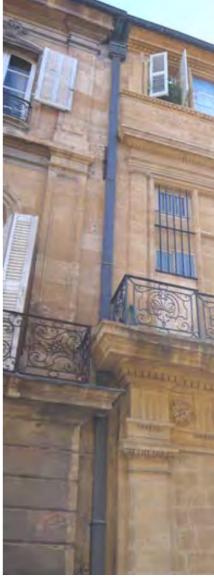
Descente en cuivre et dauphin en fonte



Raccordement entre gouttière et descente soudé à 60° ou 45°



Coude à la lyonnaise proscrit



Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Rue Mathéron - cliché v.w.

2. INTERVENTION SUR DEVANTURES COMMERCIALES

Les devantures commerciales

Objectif:

L'architecture commerciale est un élément majeur de la vie de l'espace public de la ville. Elle doit s'harmoniser avec l'architecture des immeubles dans lesquels elle s'insère.

Principes:

Les devantures commerciales répondent aux mêmes principes de composition que les façades :

> La dépose des ajouts parasitaires

> La restitution d'éléments architecturaux

> Le respect des descentes de charge

> Le respect de la trame parcellaire

> La conservation et la restitution des accès d'immeubles

respecter la composition et le parcellaire

14





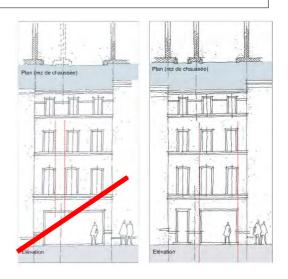
Devantures traitées dans le respect de la composition et du parcellaire

- > respecter la trame parcellaire
- > respecter les descentes de charge
- > conserver et restituer les accès d'immeubles

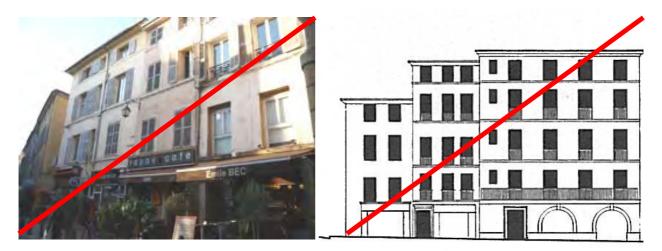


Modifications de façade proscrites :

-percement sur deux parcelles ; -percement ne respectant pas les descentes de charges. l'immeuble interdite, à restituer



Suppression de la porte d'entrée de



La coupure des façades entre le rez-de-chaussée et les étages nuit à la composition de façade, aux descentes de charge et à la répartition des pleins et des vides.

> ne pas couper la lecture d'assise de l'immeuble jusqu'au rezde-chaussée

Deux types de devantures autorisés :

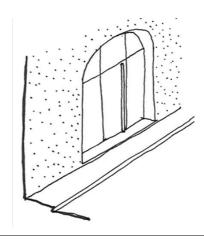
Avant la définition du projet, il convient de rechercher les vestiges de baies et la position de la devanture adaptée au caractère de l'immeuble.

Les devantures en tableau

- > menuiseries placées en feuillure, environ 20cm / au nu de la façade
- > grilles en ferronnerie ou volets bois
- > enseigne en lettres découpées sur la façade ou en lambrequin







Les devantures en applique

- Façades-coffres, épaisseur maxi 20cm / au nu de la façade
- > grilles enroulables en retrait de 20cm, à l'intérieur du magasin, derrière la vitrine
- > enseigne en lettres peintes sur le coffre ou lettres découpées













Devantures en tableau : devantures disposées en tableau ou en feuillure intérieure de baies anciennes, porte, fenêtres, baies cintrées...

> mettre en valeur ou restituer les baies anciennes







Devantures en applique : devantures anciennes de type 1900, disposées en applique sur la façade, composées de panneaux bois et reprenant la trame des étages dans ces dispositions.

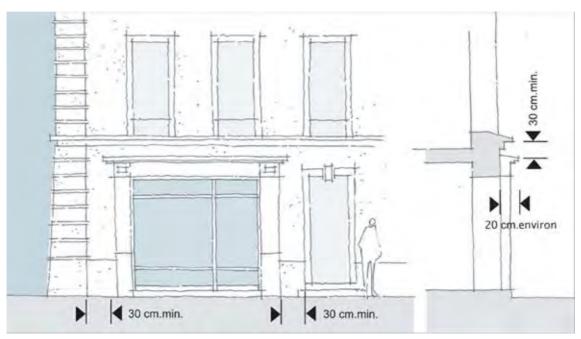
> restaurer ou restituer les anciennes devantures

respecter la modénature de façade pour les devantures en applique



Les devantures en applique de type façades menuisées (coffres bois) ne doivent pas masquer les éléments de modénature de la façade : chaîne d'angle, encadrements de baie, cordons...

De manière générale, il est recommandé de disposer les devantures en applique à une distance minimum de trente centimètres de toute modénature. Cette distance minimum est imposée pour les façades des immeubles ou parties d'immeubles portés « à conserver » démolition, dont la l'enlèvement ou l'altération sont interdits et dont la modification est soumise à des conditions spéciales.



Croquis de principe

- > choisir des menuiseries de section fine, en bois ou en acier
- les placer en retrait par rapport au nu de la façade





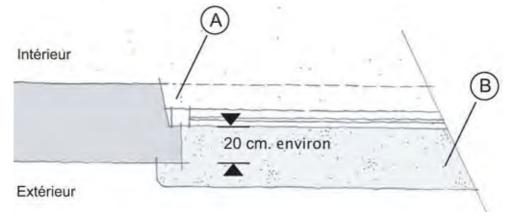




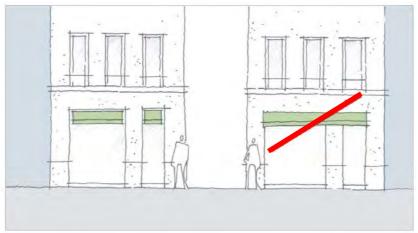




Menuiseries de section fine placées en tableau ou en feuillure intérieure, retrait d'environ 20cm par rapport au nu de la façade, menuiseries bois ou acier.



A : feuillure intérieure ; B : retrait de 20cm environ par rapport au nu de la façade



Croquis de principe : les stores doivent respecter le découpage par travées et être placés en tableau des baies.



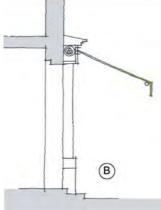
Stores placés en tableau de chaque baie

- > choisir des stores en toile, de couleur unie
- ➤ les placer en tableau des baies dans le respect des travées de façade ou les intégrer dans les devantures en applique



Croquis de principe et exemple de stores placés en tableau de la baie sous le caisson de la façade coffre

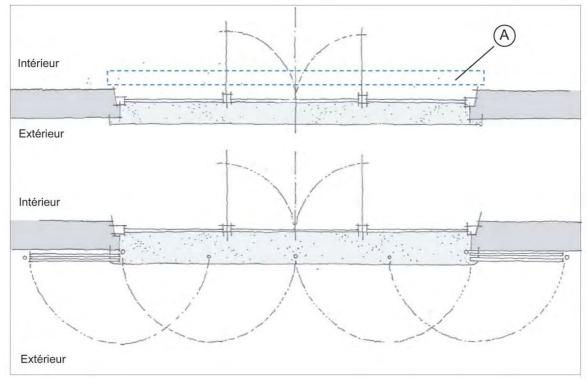




Croquis de principe et exemple de stores intégrés dans le caisson de la façade coffre

19

- > placer les grilles métalliques enroulables à l'intérieur, derrière la vitrine, les grilles doivent être ajourées
- restaurer les volets bois et grilles anciennes, en cas de création placer les volets et grilles dans le respect des travées de façade



Croquis de principe de grilles métalliques enroulables en haut, le pointillé bleu repéré par la lettre A indique la position du dispositif à l'intérieur ; en bas croquis de principe de volets bois se rabattant de part et d'autre de la baie.







Exemples de grilles et de volets bois se rabattant de part et d'autre de la baie

choisir et placer les enseignes







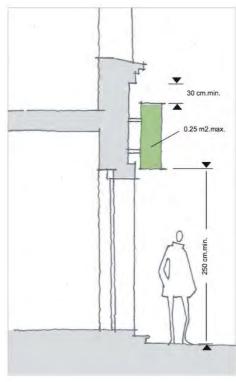


Exemples d'enseignes : de gauche à droite, enseigne en applique sur l'imposte de la baie, enseigne peinte sur le caisson de la devanture-coffre, enseigne composée de lettres découpées, enseigne drapeau

- > placer les enseignes dans la hauteur du rez-de-chaussée
- > prévoir un éclairage indirect par des points lumineux, enseignes lumineuses interdites
- > enseignes en lettres découpées, en lettrages peints et enseignes drapeaux autorisées



Enseignes lumineuses sont interdites



Implantation d'enseigne drapeau

➤ déposer les ajouts parasitaires, réseaux autres qu'EP, édicules en façades, climatisations, coffres de volets roulants...

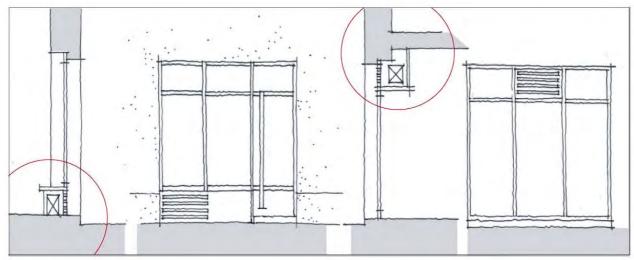




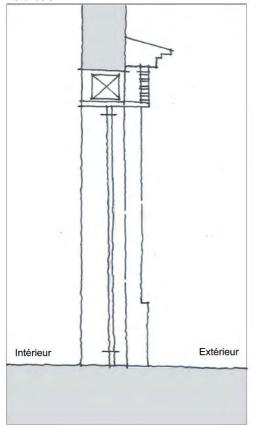


Exemples de climatiseurs, volets roulants et saillies diverses à déposer et à intégrer dans la devanture

> intégrer les climatiseurs en imposte ou en allège de la devanture



Croquis de principe climatiseur placé en allège à gauche et en imposte à droite dans une devanture en tableau



Croquis de principe climatiseur placé en imposte d'une devanture-coffre



Exemples de climatiseurs en imposte en haut ; en allège (la grille est manquante sur la photo) en bas



Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Photographie aérienne

3. INTERVENTION EN TOITURE

Les toitures

Objectif:

Le territoire couvert par le Secteur Sauvegardé d'Aix-en-Provence présente un ensemble de couvertures homogène. Cet ensemble résultant de l'histoire des interventions successives sur les édifices est un élément constitutif du patrimoine d'Aix-en-Provence, à préserver et à mettre en valeur.

Principes:

Les toitures sur rue se présentent comme un ensemble cohérent, à une pente vers la rue avec surcroîts en retrait. Les cœurs d'îlots ont fait l'objet de nombreuses interventions successives. Leur disposition permet une plus grande possibilité de modification que les toitures sur la rue.



respecter la forme des toitures sur rue : à un, deux ou plusieurs versants, faîtage parallèle à l'axe de la voirie

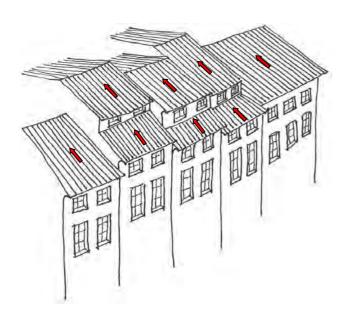


La caractéristique des toitures du centre ancien d'Aix-en-Provence : une grande homogénéité et une extrême densité





Les immeubles de rapport sont couverts de toiture à une pente sur



Croquis de principe :

une à deux pentes de toiture de 25% à 35% maximum, placer couvertures à une pente vers l'égout de toit en rive côté rue et respecter les travées de baies jusqu'au surcroît en retrait.



respect des travées de baies jusqu'au surcroît en retrait.



En cœur d'îlots : petites les courettes cours intérieures





Les édifices majeurs : les hôtels particuliers, édifices institutionnels présentent des toitures à plusieurs versants, croupes, toitures pavillons... à restituer.

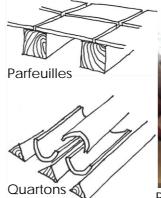




Pose de tuiles sur « flexo-tuiles » interdite



Pose sur parfeuilles



Pose sur quartons

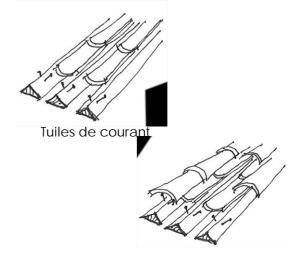


Pose sur voliges



Tuiles maçonnées au mortier



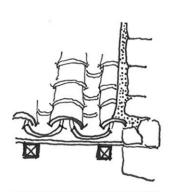


Tuiles creuses de couvert et de courant

Tuiles de couvert

- > restaurer ou restituer les toitures selon leurs dispositions traditionnelles
- > privilégier les matériaux de couverture traditionnels : tuiles creuses de terre cuite de couvert et de courant







L'emploi de tuiles vieillies artificiellement Croquis de solin au mortier et exemple de solin plomb est interdit

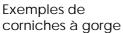


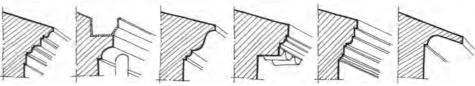


Réutilisation de tuiles anciennes et utilisation de tuiles, teintes à panacher.

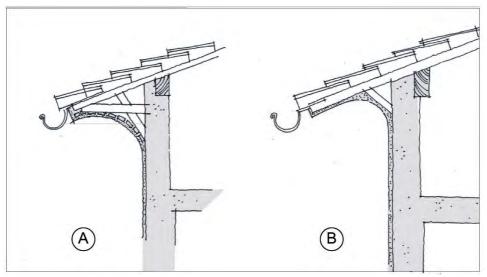
restaurer les rives de toiture







conserver les rives de toiture ou les restituer sur les modèles existants : corniches moulurées, à gorge, à chevrons débordants ou génoises



Croquis de principe : détails de mise en œuvre des corniches à gorge, caractéristiques d'Aix-en-Provence





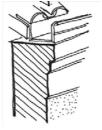


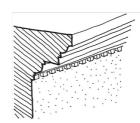




Corniches moulurées et croquis de principe : corniche moulurée avec chéneau et corniche à modillons

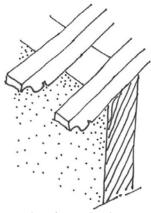








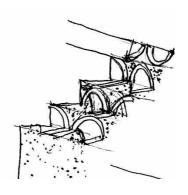
Rive à chevrons débordants



Croquis de principe : queues de vaches sur chevrons débordants



Rive en génoise



Croquis de principe : génoise à trois rangs



Exemple et croquis de fenêtre de toit placée dans le plan de la toiture sans surépaisseur, menuiseries métalliques composées de fers en T de faible section

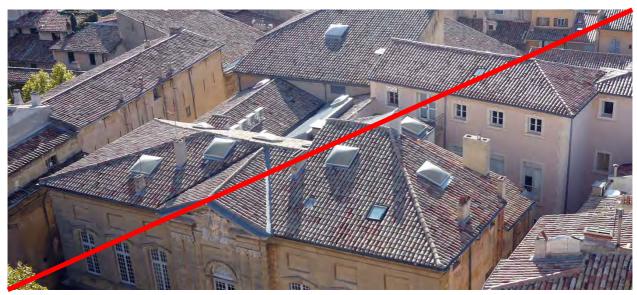




fenêtre de toit placée dans Exemple et croquis de principe : fenêtre d'étage sous toiture le plan de la toiture sans disposée dans la corniche aixoise



Respecter les types d'ouvertures traditionnels : tabatières, verrières.

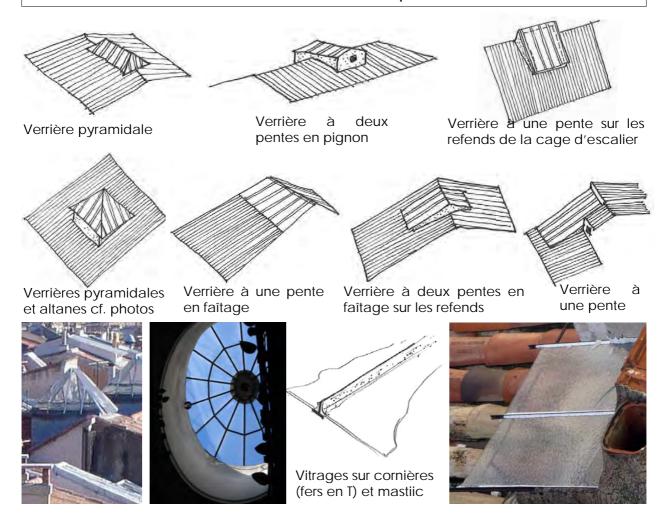


Skydômes interdits





restaurer les verrières d'escalier ou de puits de lumière



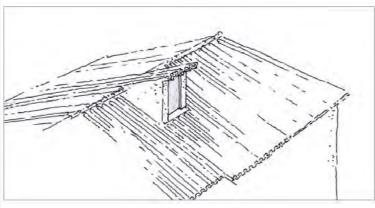






Dispositions traditionnelles d'accès en toiture





Croquis de principe





Dispositions traditionnelles d'accès en toiture, ci-dessus accès vers une terrasse

intégrer les éléments techniques en toiture

29

Le comble est un volume tampon entre l'intérieur et l'extérieur ; il a vocation à être conservé et peut recevoir les équipements techniques.



Antennes posées en toiture à intégrer dans le volume des combles



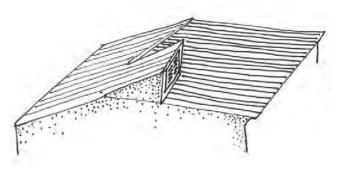
Exemple de climatiseurs disgracieux posés en toiture

Croquis de principe : intégrer les climatiseurs dans le volume de la toiture derrière une persienne en évocation des dispositifs traditionnels d'accès de toiture

déposer les ajouts parasitaires, antennes, édicules techniques, dispositifs disgracieux de production d'énergie, etc.



Exemple de panneaux solaires disgracieux posés à contresens du plan de la toiture et particulièrement visibles



➤ intégrer les éléments techniques et l'isolation dans le volume des combles.

30

Les terrasses en toiture correspondent à une demande contemporaine d'un espace extérieur privatif.





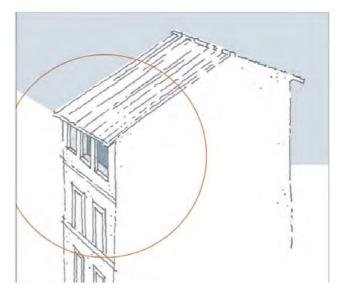
Terrasses posées sur la toiture : disposition interdite



La création de terrasses en accompagnement d'un surcroît n'est pas autorisée.



Exemple de loggia au dernier niveau.



Croquis de principe : loggia autorisée au dernier niveau sur cour.

> selon le type de toiture de l'immeuble, celle-ci peut se prolonger pour couvrir la terrasse en cœur d'îlot.



Exemple de prolongement de toiture sur la terrasse en cœur d'îlot.





Terrasses en accompagnement de l'accès toiture



Exemples de terrasses plantées



Croquis de principe et exemples : terrasses autorisées côté cour



Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Cours Mirabeau - cliché V.W.

4. INTERVENTION INTÉRIEURE

Les intérieurs

Objectif:

Les édifices du secteur sauvegardé contiennent des décors de grande qualité. Gypseries dans les escaliers, dégagements ou pièces principales, salons d'apparat des appartements des étages nobles. Des décors peints, des alcôves composées, des plafonds, des cimaises, des parquets, des menuiseries ornent également les intérieurs des immeubles.

Principes:

Toute intervention à l'intérieur des édifices nécessite une compréhension des volumes et des décors, afin d'intervenir en cohérence avec les aménagements originels.

31

Il convient d'adapter l'usage à l'édifice ancien et non le bâtiment à un nouvel usage.

En effet, le patrimoine bâti d'Aix-en-Provence est varié, les maisons modestes de deux travées sont adaptées à des logements de petites dimensions. Les anciens hôtels particuliers ou immeubles à grands logements doivent conserver leur structure intérieure.

- ➤ conserver et restaurer les structures et ossatures secondaires dans la mesure du possible, afin de ne pas mettre en péril la cohérence de ces bâtiments anciens par des procédés constructifs modernes.
- ➤ l'usage du béton armé, coulé en place ou préfabriqué (type poutrelle-hourdis) est à éviter en raison du caractère sismique du secteur. Les techniques de construction anciennes sont à privilégier.













conserver et restaurer la distribution intérieure











- > conserver et restituer les escaliers et leurs décors
- dans certains cas, la restitution des escaliers jusqu'au rez-dechaussée peut être demandée, afin de restituer les accès aux étages et les dispositions d'origine
- ➤ la nécessaire adaptation aux règles de sécurité doit être réalisée dans le respect du dessin d'origine des garde-corps.



















Ci-dessus exemples de cages d'escalier à restaurer.

proscrire l'aménagement de cage d'ascenseur dans les cages d'escalier protégées, afin de ne pas nuire à la qualité des dispositions en place



- > conserver et restituer les vestibules et puits de lumière
- > ne pas privatiser les paliers, galeries et puits de lumière
- ➤ déposer les ajouts parasitaires, réseaux, clim...







Puits de lumière à restaurer ; galeries, paliers à maintenir dans les parties communes







Puits de lumière à restituer ; galerie privatisée à restituer dans les parties communes, déposer les conduits d'extraction du puits de lumière et restituer la verrière







Vestibules en rez-de-chaussée à restituer, menuiseries intérieures, décors, garde-corps à restaurer

conserver et restaurer les vestiges et décors

33

Aix-en-Provence a abrité des artistes, sculpteurs, peintres, qui sont intervenus sur de nombreux édifices. Les parties privatives autant que les parties communes des immeubles présentent des éléments de décor sculpté, de gypseries, des plafonds moulurés, des cheminées, boiseries, peintures murales et fresques, des parquets, céramiques ou dallages de grande qualité.











Décors intérieurs : vestibules, gypseries, décors peints, puits décoré...

restaurer ou restituer les décors intérieurs des parties communes et privatives : cheminées, gypseries, décors peints, sculptés...







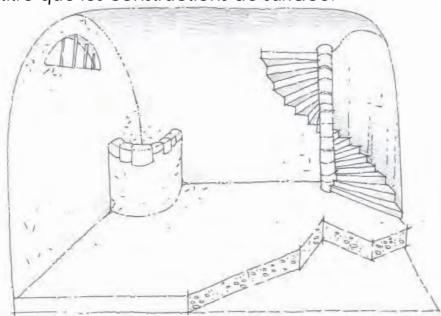


> signaler les découvertes fortuites au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine



conserver et restaurer les caves

Les caves présentent des dispositions témoignant de constructions plus anciennes que les structures en élévation. Elles abritent de nombreux puits, canaux et canalisations. Ces caves sont protégées au même titre que les constructions de surface.



- > protéger les caves, conserver les puits et passages d'eau
- > conserver et entretenir les dispositifs de ventilation : soupirail
- > ne pas étancher les sols et murs
- chape béton et enduit ciment proscrits







De gauche à droite : cave voûtée enduit ciment à écroûter ; escaliers d'accès cave en pierre à conserver, murs en moellons.

conserver et restaurer les cours

Les cours composées décorées à dominante minérale sont protégées au titre du secteur sauvegardé.

- ➤ entretenir et restaurer les surfaces pavées, les calades et perrons, les puits, fontaines, kiosques, bassins, vases, jarres, sculptures de qualité existants
- déposer les ajouts parasitaires, édicules disgracieux, réseaux apparents, clim...







Fontaines, puits, décors sculptés...







Cours à restituer, édicules, climatiseurs, réseaux à déposer

Les murs de clôture en moellons ou en pierre de taille ceinturent les espaces privatifs et forment des continuités de rues ou de cœurs d'îlot. Par leur volume, leur expression architecturale et le végétale qu'ils laissent voir, ils participent à la composition urbaine.

- murs en moellons à conserver, restaurer ou restituer.
- > murs de moellons enduits ou de pierre de taille, surmontés ou non d'une grille de ferronnerie.
- hauteur de clôture limitée à 3m, murs bahut hauteur minimale: 1m
- épaisseur minimale des murs: 40cm possibilité de présenter un fruit.

Exemples de murs de clôture en maçonnerie

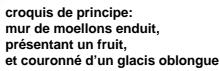


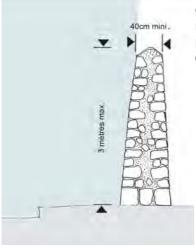


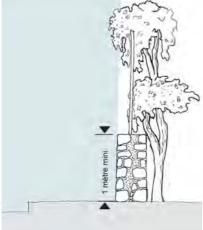










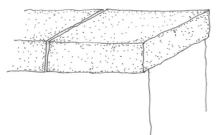


croquis de principe: mur bahut surmonté d'une grille de ferronnerie, support de végétation. > respecter le couronnement des murs en maçonnerie :

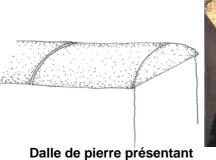
glacis avec une légère pente, glacis oblongue, dalle de pierre horizontale avec un ou deux dévers, dalle de pierre demi-ronde ou présentant un segment en cercle.



Exemples de dispositifs de couronnement

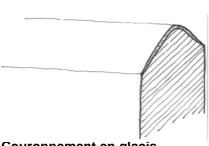


Dalle de pierre horizontale à un ou deux dévers



un segment en cercle





Couronnement en glacis oblongue



Exemples de murs de clôture en maçonnerie

Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Place des Trois Ormeaux - cliché V.W.

5. INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC

L'espace Public

Objectif:

L'objectif du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur est de favoriser la cohérence d'ensemble de l'espace public du centre ville d'Aix-en-Provence. L'espace public est constitué par les espaces libres, limités par les fronts bâtis des façades. Le vide de la rue ou de la place met en scène une focale et s'accompagne d'éléments de composition urbains: perspectives, fontaines, arbres

Principes:

Le traitement de l'espace public doit par sa sobriété accompagner et mettre en valeur l'architecture.

Les rues inscrites dans le périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur sont destinées principalement à la déambulation piétonne. La circulation automobile est autorisée sur certains axes du centre ville. L'objectif est d'unifier le traitement des différentes voies à l'intérieur du centre historique et de proposer un vocabulaire formel volontairement limité.

> assurer la compatibilité des projets avec les orientations d'aménagement des espaces publics à enjeux.

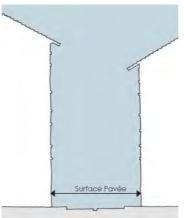
traitement des rues

- traiter de façon unitaire l'ensemble du linéaire de la rue
- > privilégier un traitement uniforme de la voie, indifférencié d'une façade bâtie à l'autre avec ou sans trottoir.

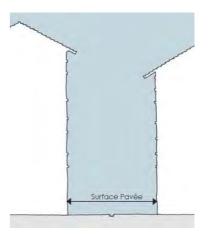


Exemples de traitement des rues









Croquis de principe amenagement d'une rue

L'analyse urbaine a mis en évidence l'importance et les spécificités des espaces publics d'Aix-en-Provence. Certaines places, par leurs caractéristiques ou leur position dans la ville demandent un traitement formel particulier, destiné à renforcer leur unité. D'autres, au contraire, doivent se fondre dans le système viaire général.

traitement des places

- > traiter la place comme une entité spatiale homogène, et non suivant les simples caractéristiques fonctionnelles.
- > privilégier le traitement unitaire de la place lors d'une intersection avec une rue







De gauche à droite : la calade de la place d'Albertas est conservée mais la bande roulante interrompt l'unité de la place, parvis de l'hôtel particulier ; place aux Herbes et place des Trois-Ormeaux : l'homogénéité du matériau et la sobriété du calepinage permet un traitement unitaire.

- > respecter un principe de simplicité et de sobriété dans le traitement de l'espace public
- > utiliser au maximum 2 matériaux différents au sein d'un même espace pour les revêtements de sols.
- > privilégier la pierre calcaire dure, de teinte en harmonie avec la teinte des façades.



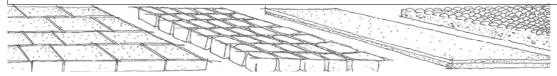




La multitude de matériaux, de calepinage, de mobilier urbain de types différents nuit à la lecture de l'espace public. Le parvis de la cathédrale est interrompue par la bande roulante.

Les aménagements limitent la concurrence entre le traitement de surface du sol et les façades bâties.

- ➤ limiter à 2 le nombre de matériaux différents :
- > conserver et réutiliser les sols anciens, déposer et remiser avec soin les bordures en pierre dure de Cassis pour réemploi.



Exemple de matériaux pour le revêtement des espaces publics : dalle de pierre, pavé de pierre, revêtement hydrocarboné, la calade

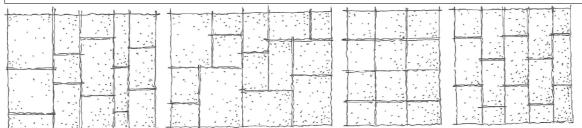


De gauche à droite : les deux premières photos illustrent les traitements inadaptés : multiplication des revêtements, matériaux non autorisés, complexité des calepinages ; les deux photos de droite illustrent des traitements sobres : 2 matériaux maximum, calepinage simple.

➤ les tons et couleurs des revêtements pierre, pavé et calades doivent être en harmonie avec le ton des façades du centre-ville.



➤ les traitements de la pierre doivent rester sobre. Les finitions adoucies sont déconseillées car glissantes.



Exemples de calepinages de dalles de pierre, les calepinages complexes sont interdits.



conserver les éléments structurants de l'espace public

39

Les alignements d'arbres participent pleinement à l'expression de la structure de la ville.

- conserver les arbres d'ombrage: isolés ou en alignement
- > respecter une seule essence pour un même espace, privilégier les essences locales.







Exemple d'arbres d'ombrage dans l'espace public

proscrire les jardinières encombrant l'espace public.









Exemple de jardinières encombrant l'espace public

> conserver et protéger les fontaines en place et dégager un espace libre périphérique à une distance minimum de 1,50 m;

Elément structurant de la grande composition urbaine d'Aix-en-Provence, intimement lié à l'histoire de la ville, et participant à l'ambiance urbaine.







Exemple de fontaines: place Miollis, place Bellegarde, cour Mirabeau

Le mobilier urbain est unifié à l'échelle du centre ville dans l'objectif de conforter la cohérence de l'espace urbain.

- ➤ limiter le mobilier à la stricte nécessité d'usage, limiter leurs dimensions, teinte et choisir une modénature sobre
- ➤ unifier le type de poteaux, barrières, et bancs, ne pas former obstacle à la vue;
- unifier le type de corbeilles, privilégier les dispositifs enterrés.











Nombreux modèles existants au sein du secteur: à unifier









Exemples de dispositif d'éclairage

éclairage public > unifier le modèle des appareils d'éclairage et leurs supports;

placer les consoles au niveau du 1er étage.









signalisation routière

- >utiliser un modèle homogène à l'intérieur du périmètre et privilégier la gamme miniature;
- regrouper les panneaux sur un nombre minimum de supports, dégager les angles des rues;

Aix-En-Provence Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

LEXIQUE

Lexique

Alignement : limite séparative d'une voie publique et des propriétés riveraines. Quelle que soit la régularité de son tracé, cette limite vaut verticalement à l'aplomb d'elle-même.

Allège : partie de maçonnerie fermant une ouverture entre le sol et l'appui de la fenêtre.

Altana : verrière à structure pyramidale en acier élevées en toiture, le plus souvent au XIXe siècle.

Badigeon : lait de chaux coloré appliqué sur des enduits ou sur des parements de pierre.

Baie d'échoppe : ouverture ménagée au rez-de-chaussée des immeubles pour les boutiques à l'usage des artisans ou commerçants.

Baldaquin (1): petit toit en forme de parapluie, érigé au-dessus de certaines statues ou de chaires, à la fois dans un but utilitaire (protection) et ornemental.

Barreaudage (2): Ensemble des barreaux d'un ouvrage de serrurerie ou de ferronnerie. Petit ouvrage de protection placé devant une ouverture. Traditionnellement les barreaux sont en fer plein de faible section.

Bas-relief : terme de décoration qui désigne un ouvrage de sculpture qui présente peu de saillie, il est intégré à la maçonnerie.

Bavette (3): (ou couvertine) bande métallique en zinc, cuivre ou plomb, assurant la protection couvrant les éléments de façade en saillie ou la face d'un chéneau (canal en pierre ou en bois recouvert de métal).

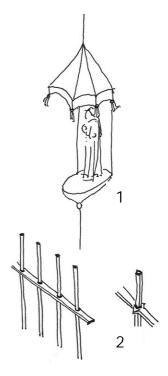
Bossage (4) : Saillie ou motifs en relief pratiqués volontairement à la surface d'un matériau (pierre, bois) dans un but décoratif. Il marque souvent l'assise de l'édifice ou la chaîne d'angle.

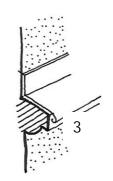
Bouchon de pierre : réparation de parement qui consiste à remplacer ponctuellement la pierre en place par une pierre saine de faible section, cette opération doit être réalisée avec une pierre présentant des caractéristiques similaires à la pierre en place, de même aspect et même nature : densité, porosité, grain, teinte.

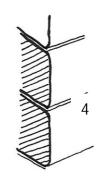
Chaînage : élément horizontal ou vertical formé de plusieurs assises construits avec un matériau différent ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie ; le chaînage à une fonction structurelle.

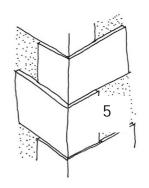
Chaîne d'angle (5) : harpage des pierres d'angle de deux murs assurant la stabilité de l'angle ; par extension, décor de pierre de taille ou d'enduit exprimant la valeur structurelle de l'angle de deux façades.

Chapiteau : élément sculpté au sommet d'un pillastre ou d'une colonne









Châssis : cadre rigide ou mobile fait d'une matière résistante, destiné à entourer ou supporter quelque chose. Le châssis d'une fenêtre désigne le cadre qui supporte le vitrage.

Chevron (1) : pièce de bois oblique reposant sur les pannes et portant la couverture.

Chevron débordant (2) (ou queue de vache): saillie de toit qui se trouve à l'égout d'un pan de couverture pour protéger les façades et toutes les saillies qu'elles comportent.

Chien-assis (3) : lucarne placée sur le versant du toit, dont la toiture est à un versant

Compresse cellulose : technique de restauration de parement en pierre réalisée par application de compresses de cellulose imbibées d'une solution spécifique et permettant un nettoyage doux et respectueux du support.

Contrevent (4): panneau en bois pivotant sur l'un de ses bords verticaux, servant à doubler extérieurement un châssis vitré.

Cordon ou bandeau (5) : Ornement en saillie qui a la forme d'une moulure unie et qui marque la séparation entre les étages d'un immeuble, moulures ou corps de moulures horizontales.

Corniche (6) : partie saillante couronnant, la façade d'un édifice, d'un pilier ou d'un pilastre.

Corniche à gorge (7) : corniche à moulure concave, caractéristique des traitements d'about de toiture d'Aix-en-Provence.

Corniche à denticules (8) : corniche avec ornements en forme de dent carrée.

Courronnement : (de façade) nom désignant la partie sommitale de la façade, corniche ou autre débord de toit.

Coursive : passage étroit de desserte appliqué sur une façade.

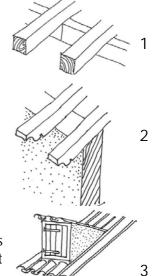
Couvertine: cf. bavette

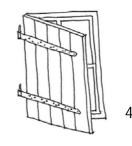
Crémone: organe de fermeture fixé sur un vantail, permettant de le fermer par deux points opposés en haut et en bas, et qui comporte deux tringles se mouvant en sens contraire, et maniées par un élément central, bouton tournant, béquille ou boucle.

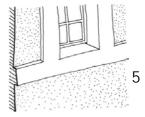
Débord de toit : partie de charpente en avancée du mur en élévation (généralement les façades).

Descente de charge : l'amenée du poids du toit aux fondations.

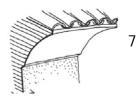
Devanture : façade de magasin, souvent composée d'un soubassement, d'un entablement et de panneaux, vitré et sur les cotés, le cas échéant, de caissons.

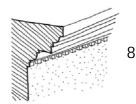












Devanture en tableau (1) : devanture insérée en feuillure dans la baie.

Devanture en applique (2) : devanture plaquée contre la façade.

Eau-forte : l'eau forte ou détrempe à la chaux (1 volume de chaux pour 5 à 6 volumes d'eau) est plus transparente que le badigeon. Par rapport au badigeon, l'eau forte contient proportionnellement la moitié moins de chaux.

Egout de toit : L'égout de toiture est le point le plus bas du versant de la toiture au niveau de la corniche.

Emprise au sol : emprise définie par la projection du bâtiment au sol à l'exception des éléments en encorbellement (balcon, terrasse, corniche,...)

Encadrement : ornement en saillie qui entoure une ouverture (fenêtre, porte).

Enduit bâtard : à la différence de l'enduit traditionnel réalisé à base de chaux aérienne, l'enduit bâtard est en partie adjuvanté d'un liant hydraulique.

Enduit tyrolien: enduit à fort relief.

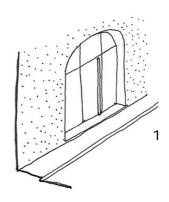
Engravement ou engravure : insertion par scellement d'une bande de zinc, cuivre, plomb, dans une rainure pratiquée dans une paroi, pour détourner le ruissellement des eaux de pluie.

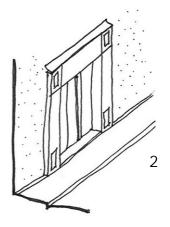
Entablement: couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture, comprenant une corniche qui couronne ellemême une frise, une architrave, éventuellement l'une et l'autre.

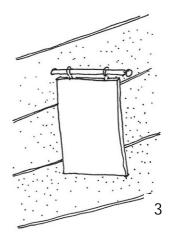
Enseigne drapeau ou en potence (3) : enseigne fixée à la façade, se développant perpendiculairement au plan de façade.

Epannelage : en architecture et plus précisément pour la taille de pierre, l'épannelage est une opération consistant à dresser une pierre qui doit être moulurée ou sculptée en lui donnant sa forme approchée.

Épaufrure : éclat accidentel sur l'arête d'une pierre ou d'une brique.







Étanchéité type « paxsalu » : constituée d'une face par une chape bitumeuse et de l'autre par un métal de couleur aluminium. S'utilise pour la réparation de relevés d'étanchéité, c'est une « rustine » et ne répond pas aux règles de l'art.

Faîtage: partie supérieure de la toiture, tuiles faîtières à embarrure au mortier de chaux

Fénière (1) : fenêtre située sous la toiture. La baie était souvent accompagnée d'une poulie servant à engranger le foin dans le grenier.

Feuillure (2) : réservation pratiquée dans l'embrasure d'une baie pour recevoir le dormant ou l'huisserie d'une fenêtre ou d'une porte.

Fresque: technique de peinture murale dont la réalisation s'opère, sur un enduit frais, appelé intonaco. Le terme vient de l'italien « a fresco » qui signifie « dans le frais ».

Front bâti : ensemble des façades de construction donnant sur la rue.

Génoise : fermeture d'avant-toit, formée de plusieurs rangs de tuiles creuses renversées et remplies de mortier.

Gypserie: moulure ou ornement sculpté dans du plâtre.

Haut-relief: sculpture dont les figures sont en forte saillie.

Hydro-gommage : opération consistant en une projection à basse pression d'un mélange d'eau, d'air et de micro granulats.

Imposte : en menuiserie, châssi ou partie placée au-dessus de la traverse d'imposte de la baie.

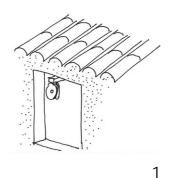
Joint tiré au fer (3) : incision rectiligne tracée avec la pointe de l'outil.

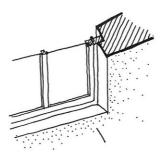
Laser: technique du laser, procédé de nettoyage doux, utilisé pour les pierres et les décors les plus fragiles en restauration.

Lait de chaux : mélange de chaux et d'eau, coloré ou non, appliqué à la brosse sur des parements les plus souvent minéraux (enduits, pierre).

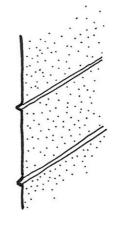
Lambrequin (4) : en menuiserie, panneau en bois ajouré derrière lequel s'enroulait le store à lamelle ; en pierre, élément décoratif qui se situe sous le cordon et destiné à souligner la baie ; sur les stores en tôle, partie pendante située à l'extremité.

Linteau : poutre en pierre, bois ou métal couvrant une baie et présentant une face intérieure plane et dégagée.

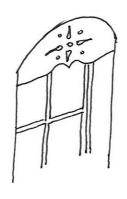




2



3



4

Lucarne-pignon (1) : édicule en toiture dont les versants sont à deux ou trois pans

Malon ou parfeuille (2) : carreau de terre cuite destiné au pavage, également utilisé en sous-face de couverture.

Mascaron (3) : figure sculptée d'aspect fantastique ou grotesque, placée sur la façade d'un édifice, souvent à la clef des baies ou à l'orifice d'une fontaine.

Meneau (4) : bloc de pierre ou pièce de bois qui constitue le montant vertical d'une croisée, la traverse est la pièce horizontale.

Modénature (5) : profile des moulures, éléments moulurés de la façade.

Moellon (6) : pierre de petites dimensions, irrégulière, non taillée ou partiellement taillée, façonnée, utilisée dans la construction.

Mortier : matériau composé de sable et de chaux utilisé en liaison entre les pierres, les briques ou en enduit.

Mur d'héberge : paroi latérale d'une construction perpendiculaire à l'alignement.

Mur pignon: mur qui se situe sous les rampants d'une toiture.

Nu de façade : face extérieure de la façade.

Ossature : éléments de charpente d'une construction.

Panne : pièce de charpente horizontale d'un versant de toit posée sur les arbalétriers et portant les chevrons.

Panne faîtière : poutre supérieure du toit

Parfeuille (2) : pièce de terre cuite de forme carrée ou rectangulaire.

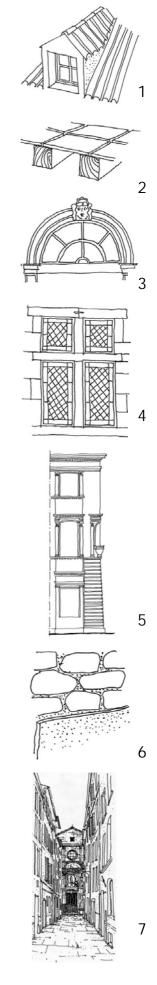
Penture : plaque métallique fixée sur un vantail de porte ou de fenêtre comportant un œil à son extrémité pour pivoter sur un gond.

Perron : petit emmarchement extérieur permettant l'accès à un bâtiment dont le rez-de-chaussée est légèrement surélevé.

Persienne : contrevent en bois ou en métal, constitué d'un cadre et de lamelles horizontales inclinées, sur tout ou partie de sa hauteur.

Perspective ou axe de vue (7): point de vue sur un édifice important ou la prolongation de directions existantes dans la ville par un jeu de mise en scène urbain.

Pierre de taille (maçonnerie de) : maçonnerie montée entièrement avec des pierres taillées, présentant des pans dressés et des arêtes vives donnant des joints rectilignes sur le parement de la maçonnerie.



Pierre froide : pierre calcaire très dure et prenant le poli.

Pilastre : support vertical formé par une faible saillie rectangulaire d'un mur.

Pile : support vertical de maçonnerie au plan massé le plus souvent quadrangulaire ou circulaire ; se distingue du pilier par son aspect plus massif. La pile d'angle se situe à l'angle d'un bâtiment.

Plan de façade : plan vertical situé à l'alignement.

Platelage (ou enfustage) : plancher en bois de charpente bien dressé avec clef ou sans clef dans les joints. Le platelage soutenu par les solives reçoit le revêtement de sol composé de mortier et de terre cuite.

Porte guichet : petite porte pratiquée dans le vantail d'une grande porte pour donner passage aux piétons.

Porte sectionnelle : fermeture utilisée dans les ateliers, locaux industriels ou commerciaux, qui s'ouvre vers le haut.

Poutrelle-hourdis : petite poutre en béton armé, précontrainte ou non, reposant sur les murs ou longrines afin de servir de support aux hourdis et constituer un plancher.

Quarton (1) : moulure d'extrémité des chevrons en saillie de la toiture

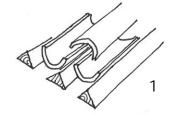
Quincaillerie : éléments de serrurerie tels que poignées de porte, crémones, ferrures, gonds, etc.

Ragréage : réparation ponctuelle de maçonnerie en pierre de taille, par utilisation d'un mortier de ragréage à base de chaux et de sable, de même aspect et même nature : densité, porosité, grain, teinte, que la pierre en place.

Ravalement: opération consistant à restaurer un enduit ou à réenduire une façade ou un parement. Dans le langage courant et dans le règlement ci-après, le ravalement de façade consiste au nettoyage et à la restauration de la façade d'un immeuble. Dans le langage propre aux ateliers de taille de pierre, le ravalement consiste à restituer une façade dégradée par une taille légère de l'ensemble.

Refend: mur porteur, montant de fond et formant une division intérieure. Le mur de refend peut monter des fondations jusqu'aux combles et se terminer par un pignon.

Réhabilitation : conservation et restauration d'un édifice, cette opération peut entraîner des consolidations et modifications mineures.



Remontée capillaire : remontée d'humidité depuis les fondations par capillarité des constituants d'une paroi.

Remplacement de pierre en tiroir : opération qui consiste à dégager partiellement une pierre de son ensemble et la remplacer par une pierre saine. Cette opération doit être réalisée avec une pierre présentant des caractéristiques similaires à la pierre en place, de même aspect et même nature : densité, porosité, grain, teinte.

Rénovation urbaine: démolition de tout ou partie d'un îlot avec réalisation de nouvelles constructions.

Restauration : ensemble de travaux, consolidations, remontages, reconstitutions ou réfections tendant à conserver un édifice. Remise en état d'un édifice en conformité avec un état historique antérieur.

Restitution : construction d'un édifice ou d'une partie d'édifice disparu ou rétablissement d'un parti primitif présumé. Retour harpé (1) : éléments superposés dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes ou longues.

Rive de toiture : correspond à l'extrémité d'un pan de toiture.

Rythme: séquence donnée par la composition de façade.

Sablage: technique industrielle de nettoyage des surfaces, en utilisant un abrasif projeté sous pression, à l'aide d'air comprimé au travers d'une buse, sur le matériau à décaper. Ce procédé utilisé sur la pierre détruit le calcin, protection de la pierre, les décors et les traces du passé.

Saillie : avancée de dimensions modestes par rapport au plan de façade, modénatures, décor.

Séchoir (2) : dispositif de terrasse couverte ancienne utilisé pour sécher le linge, les fruits et autres.

Sgraffitos : procédé de décoration murale constitué de plusieurs couches d'enduits superposées et de différentes couleurs.

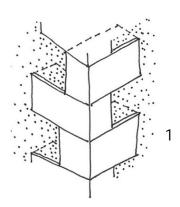
Skydôme : lanterneau d'éclairement de toiture en plastique et de forme bombée.

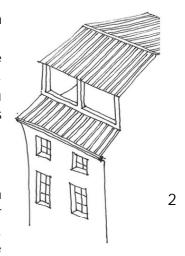
Solin (3): couvre-joint à la jonction d'un versant et du mur contre lequel ce versant s'appuie.

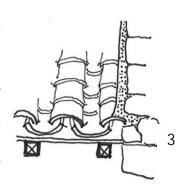
Solive (4) : pièce horizontale d'un plancher, posées à distance les unes des autres, recevant le plancher en bois ou en terre cuite.

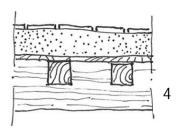
Soubassement : massif de maçonnerie long et continu marquant l'assise d'une construction.

Stuc : décor en aplat ou en relief imitant le marbre, traditionnellement composé de chaux ou de poudre de marbre, ayant un aspect parfaitement poli.









Surcroît : adjonction édifiée sur la toiture d'une construction.

Surcroît en retrait (1) : adjonction édifiée sur la toiture d'une construction, située en retrait par rapport au nu de la façade.

Tabatière (2) : baie rectangulaire de petites dimensions, percée dans le plan versant pour donner du jour à un comble et fermée par un abattant vitré. Elle permet l'accès à la toiture.

Targette : sorte de verrou plat pour fermer une porte, une fenêtre de l'intérieur.

Travée : pour un plancher, espace entre deux poutres ; pour une façade, espace entre deux axes verticaux de baies superposées.

Traverse (3) : pièce horizontale qui croise le meneau vertical d'une croisée.

Trumeau : pan de mur entre deux embrasures au même niveau.

Tuile de courant (4) : tuile canal reposant sur un voligeage ou un litonnage.

Tuile de couvert (5) : tuile canal reposant à cheval sur les bords latéraux contigus de deux lignes de tuiles de courant.

Tuile mécanique : dans l'architecture postérieure au XVIIIe siècle, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Vantail: panneau pivotant sur un axe vertical pour une porte, une fenêtre, une grille.

Ventouse de chauffage : accessoire technique de certain dispositif de chauffage placé en saillie sur la façade.

Volet à écharpe : volet muni d'une pièce de bois fixée en biais sur le volet pour éviter la déformation de l'ouvrage en menuiserie.

Volume principal: volume dont le gabarit le plus important.

